

# FICHE D'INSCRIPTION TROPHÉES DES JEUNES ARTISTES



**PROVINCE NORD**  
KONÉ 26 ET 27 AOÛT



**PROVINCE SUD**  
NOUMÉA 2 ET 3 SEPTEMBRE



**PROVINCE ÎLES**  
WÉ 16 ET 17 SEPTEMBRE

## RENSEIGNEMENTS

NOM DU GROUPE : \_\_\_\_\_

NOM DE L'ACCOMPAGNATEUR : \_\_\_\_\_

TEL. PORTABLE DE L'ACCOMPAGNATEUR : \_\_\_\_\_ MAIL : \_\_\_\_\_

L'accompagnateur : pour les auditions provinciales comme pour le stage et la finale, tous les groupes ou les solistes doivent être accompagnés par un adulte responsable. Il doit être présent lors de la sélection et si l'artiste ou le groupe est sélectionné il sera présent pendant toute la semaine de stage du 16 au 21 octobre sur Nouméa. Il est responsable des élèves en dehors des périodes de cours dispensées lors du stage.

## AUTORISATION PARENTALE POUR LE DROIT À L'IMAGE (ENFANT MINEUR)

<b>1</b> Nom : _____ ARTISTE 1 Prénom : _____ Age : _____ Je soussigné(e) _____ autorise pendant le Trophée des Jeunes Artistes, la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle mon enfant apparaît ; ceci, quel que soit le support (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée. Fait à : _____ Le : ____ / ____ / 2017 Signature des parents : _____	<b>2</b> Nom : _____ ARTISTE 2 Prénom : _____ Age : _____ Je soussigné(e) _____ autorise pendant le Trophée des Jeunes Artistes, la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle mon enfant apparaît ; ceci, quel que soit le support (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée. Fait à : _____ Le : ____ / ____ / 2017 Signature des parents : _____	<b>3</b> Nom : _____ ARTISTE 3 Prénom : _____ Age : _____ Je soussigné(e) _____ autorise pendant le Trophée des Jeunes Artistes, la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle mon enfant apparaît ; ceci, quel que soit le support (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée. Fait à : _____ Le : ____ / ____ / 2017 Signature des parents : _____
<b>4</b> Nom : _____ ARTISTE 4 Prénom : _____ Age : _____ Je soussigné(e) _____ autorise pendant le Trophée des Jeunes Artistes, la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle mon enfant apparaît ; ceci, quel que soit le support (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée. Fait à : _____ Le : ____ / ____ / 2017 Signature des parents : _____	<b>5</b> Nom : _____ ARTISTE 5 Prénom : _____ Age : _____ Je soussigné(e) _____ autorise pendant le Trophée des Jeunes Artistes, la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle mon enfant apparaît ; ceci, quel que soit le support (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée. Fait à : _____ Le : ____ / ____ / 2017 Signature des parents : _____	<b>6</b> Nom : _____ ARTISTE 6 Prénom : _____ Age : _____ Je soussigné(e) _____ autorise pendant le Trophée des Jeunes Artistes, la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle mon enfant apparaît ; ceci, quel que soit le support (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée. Fait à : _____ Le : ____ / ____ / 2017 Signature des parents : _____

  
**FORMULAIRE  
À RENVOYER À  
L'ADRESSE SUIVANTE**

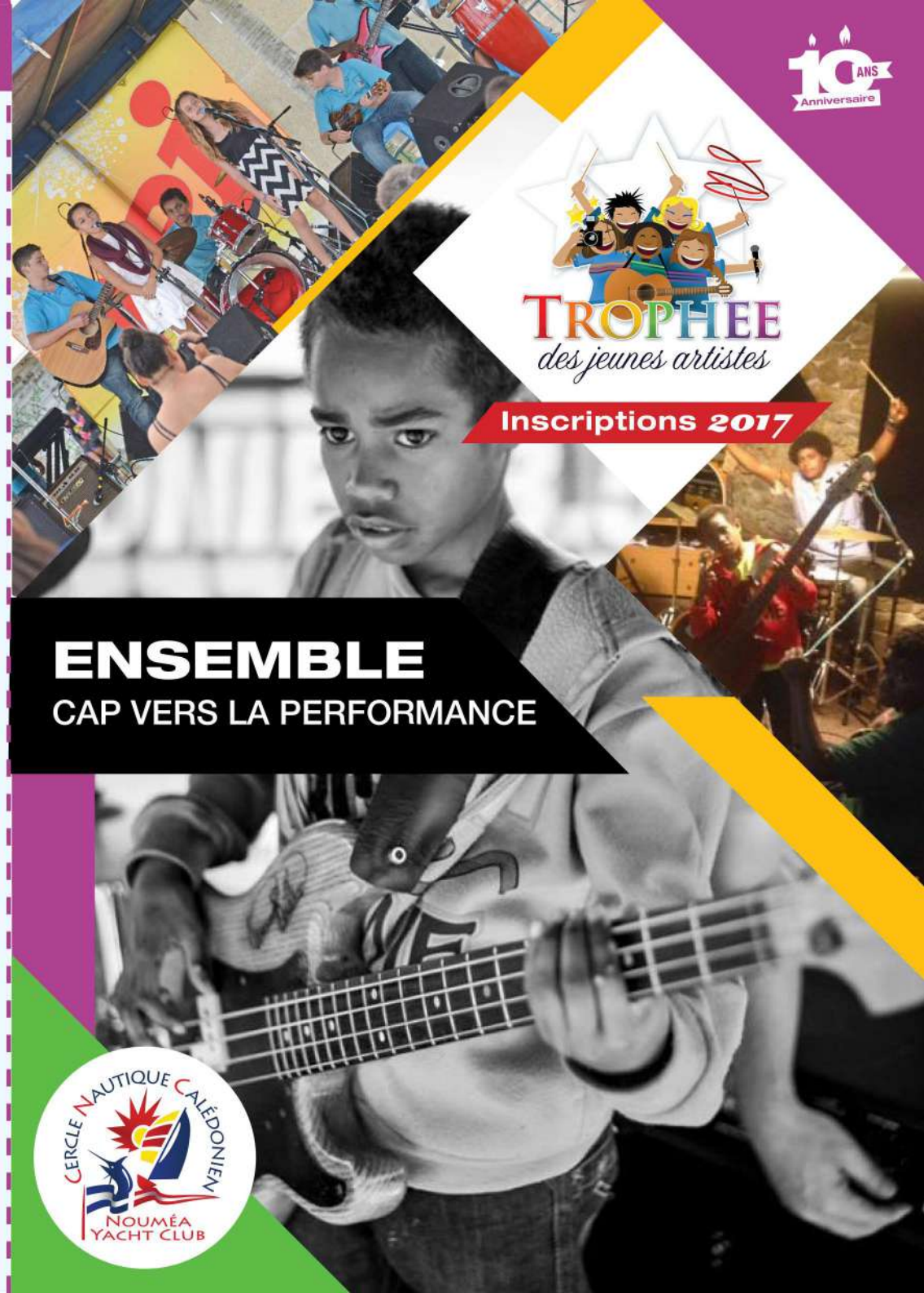
**TROPHÉE DES JEUNES ARTISTES**  
BP 235  
98 845 Nouméa cedex

**Renseignements :**  
trophees@lagoon.nc – 79.31.39  
Facebook : trophée des jeunes marins et artistes



**Inscriptions 2017**

**ENSEMBLE  
CAP VERS LA PERFORMANCE**



# Appel à candidature. Fais entendre ton talent !

Le Trophée des Jeunes Artistes passera dans les 3 provinces, Sud, Nord et Iles pour une audition de tous les jeunes talents de Nouvelle Calédonie. Quel que soit le style de musique, en groupe ou en solo, monte sur scène et révèle ton talent.

## TROIS WEEK-ENDS À NE PAS RATER

**Koné** les 26 et 27 août

**Nouméa** les 2 et 3 septembre

**Lifou** les 16 et 17 septembre

Les meilleurs musiciens de chaque province seront sélectionnés pour un stage de musique et la finale qui déterminera le meilleur artiste ou groupe du Territoire. Le vainqueur gagnera l'enregistrement de son single.

Qui succédera à Julia Paul, Michel Molé, Veïma ou encore au groupe du collège de Pai Kaleone ? TOI ? VOUS ? Pour le savoir, inscris toi et tente ta chance.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

- En solo ou groupe amateurs (6 musiciens maximum), quelle que soit le genre de musique développée.
- Être scolarisé au collège ou au lycée
- Présenter 2 morceaux :

*compo ou reprise*

*Bande son ou instruments*

## INFORMATIONS

- L'audition est gratuite, l'inscription est obligatoire : La fiche est à nous retourner avant le 1<sup>er</sup> Août 2017.
- Les compositions originales sont particulièrement appréciées
- Les artistes inscrits se produiront sur scène en public et en plein air pour un concert de 15 minutes.
- Chaque groupe ou soliste doit être accompagné d'un encadrant majeur pour les auditions et le stage.

## NOUVEAUTÉ

**Nous vous donnons rendez-vous en studio le samedi dès 13H pour une après-midi de préparation et coaching musical (test du micro, attitude sur scène, balance, programmation etc.)**

## COMMENT S'INSCRIRE

Inscris-toi au Trophée des Jeunes Artistes avant le 1<sup>er</sup> Août 2017, en faisant parvenir à l'organisation la fiche d'inscription téléchargeable sur [www.cnc.asso.nc](http://www.cnc.asso.nc) et disponible auprès de l'organisation [trophees@lagoon.nc](mailto:trophees@lagoon.nc) / 79.72.75 / 79 31 39 complétée d'une photo du groupe.

Le dossier d'inscription pourra être envoyé par mail [trophees@lagoon.nc](mailto:trophees@lagoon.nc), fax **26.28.38** ou poste : **Trophées des Jeunes Artistes – BP 235 – 98 845 Nouméa cedex.**

L'organisation confirmera la réception de chaque dossier. N'hésite pas à nous contacter pour plus de renseignements ou si tu n'as pas reçu la confirmation de ton inscription !

DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS  
**MARDI 1<sup>er</sup> AOÛT**

## AUDITIONS PROVINCIALES

Les groupes inscrits se produiront sur scène en public et en plein air pour un concert de 15 minutes. Nous vous donnons rendez-vous en studio le samedi dès 13H pour une après-midi de préparation et coaching musical.

Un jury qualifié dans le domaine de la musique ainsi que le vote du public (applaudimètre) sélectionneront le groupe ou l'artiste solo qui représentera sa province pour la finale Territoriale. **Le gagnant de chaque province gagne un semaine de cours en studio.**

## FINALE TERRITORIALE

La finale du Trophée des Jeunes Artistes aura lieu le samedi 21 octobre 2017 sur scène. Les 3 groupes seront accueillis du 16 au 20 Octobre au studio Music Station pour des cours de musique, rythmique, chant, ... pour parfaire leurs talents. Le 21 octobre, les artistes se produiront sur la scène du Trophée en journée. L'audition finale aura lieu le soir. Les 3 groupes se produiront en public lors d'un concert live de 20 minutes devant un jury. Le gagnant du Trophée des Jeunes Artistes enregistrera son single.

10 ANS  
Anniversaire

